

# BULLETIN MOUVEMENT PÉTAINE

STALAG VI G

No 16

1er Août 1943.



## M. L'AMBASSADEUR SCAPINI EN VISITE AU STALAG VI G

"LE MARÉCHAL ET SON GOUVERNEMENT SAURONT QU'AU  
STALAG VI/G LES CADRES RESPONSABLES ONT MIS SUR  
PIED UNE ORGANISATION SAINTE."

"LA DISCIPLINE ET LES ESPRITS SONT CLAIRS, LE  
SENS DU DEVOIR ET LA SOLIDARITÉ TRÈS FRANÇAIS."

(Déclaration dictée par M. l'Ambassadeur Scapini  
pour l'Echo de la Hardthöhe  
le 15 Juillet 1943)

Geprüft  
Stalag VI/G

----o----

Le samedi 10 juillet, le Stalag VI/G a eu le grand honneur de recevoir S.E. l'Ambassadeur SCAPINI, accompagné du Commandant BRUKER et du Capitaine MECHET. Les honneurs furent rendus avec la plus émouvante simplicité. Après le défilé, M. l'Ambassadeur rendit de nombreuses visites aux différents services du camp.

Les manifestations de cette journée historique pour le Stalag VI/G seront données in extenso dans le prochain numéro de "L'Echo de la Hardthöhe".

S.E. l'Ambassadeur termina sa visite par la baraque du Mouvement Pétain où l'équipe directrice était réunie au grand complet (de la section d'Informations et d'Etudes.)

Un exposé a été fait à l'Ambassadeur de l'activité de cette branche qui est la principale du Mouvement. Je ne rappellerai pas ici ce que vous devez attendre de la S.I.E. N'oubliez pas qu'elle est le lien entre la France et nous, pour tout ce qui concerne la Révolution Nationale.

Au compte-rendu que nous lui avons fait de 18 mois d'activité, tant au Camp que dans les Kdos, M. l'Ambassadeur nous a donné son plein accord. Je profiterai de cette inoubliable visite pour vous rappeler ce qu'attend de nous notre Chef, le Maréchal PÉTAINE.

Le Maréchal compte sur l'union de tous les prisonniers, non

Li' P 10 55 Ra

point une union en paroles mais une union qui se traduise par des actes. Nous devons montrer à celui qui a pris en mains les destinées de la Patrie quant tout croûlait que la captivité a resserré les liens d'étroite fraternité qui doivent unir tous les Français. Notre salut dépend de la compréhension par les Français de la nécessité urgente de la Révolution Nationale. Cette Révolution ne se fera pas à coups de lois et de décrets, mais par la volonté de l'ensemble du peuple français.

Je demanderai une fois encore de bien comprendre le sens de cette union comme la désire le Maréchal. Pour faire un travail utile nous devons agir en commun. Apportez-nous donc des suggestions et des idées: de nombreux camarades participent depuis longtemps à nos travaux.

Camarades de passage au Camp, n'hésitez pas à venir nous rendre visite et assistez aux réunions qui ont lieu pour vous tous les mercredis. Certains points de la Révolution Nationale ne vous semblent pas clairs: quelques mots suffisent pour dissiper des malentendus, je le sais par expérience. Une phrase ou même une parole mal interprétée peuvent fausser vos idées.

Abandonnez surtout les anciens préjugés. Je sais combien vous tenez à ce que fut la France d'hier, mais je vous rappellerai une fois encore que le Maréchal n'entend pas détruire ce qui fut. Il nous l'a dit et redit, et nous en a fourni la preuve dans ces deux grandes réformes qui sont une véritable révolution pour le monde ouvrier et paysan: LA CHARTE DU TRAVAIL et la CORPORATION PAYSANNE.

Restons unis et confiants et préparons-nous à la magnifique tâche de redressement national que nous aurons à accomplir dans un délai peut-être plus proche que nous ne l'espérons. Demeurons fermes et résolus et suivons strictement les consignes du Maréchal: silence et discipline.

Que les camarades qui ont mieux supporté que d'autres la rude épreuve se penchent sur les faibles et les hésitants et les entraînent avec eux. Le temps des gémissements et des lamentations est révolu. L'étoile de la France brillera de nouveau.

Nous avons dans le Maréchal un Chef qui a su ramener les esprits égarés, qui s'est donné entièrement à la France. N'exigeons pas de nous-mêmes autant d'abnégation, mais notre devoir est de donner au Pays le meilleur de nous-même. Suivons sans discuter les ordres et les directives.

"A l'heure actuelle, la France est dans une situation exceptionnelle qu'il est extrêmement difficile de comprendre. L'essentiel est de ne jamais perdre le sens français. Le Maréchal et son gouvernement nous tracent notre ligne de conduite." - telles sont les paroles de M. l'Ambassadeur SCAPINI.

Accomplissons notre devoir de Français. Allons franchement de l'avant, sans toutefois dépasser le Maréchal et son gouvernement. Pénétrons-nous de ces trois mots: TRAVAIL - FAMILLE - PATRIE et donnons-leur, chacun à notre place, leur pleine valeur.

A ce moment-là seulement, le MARÉCHAL pourra être fier de nous.

André KAELIN .

## M L'AMBASSADEUR AU MOUVEMENT PÉTAIN

M. l'Ambassadeur SCAPINI a consacré, au cours de sa visite au Camp de la Harâthöhe, plus d'une heure au Mouvement Pétain. Vous trouverez ci-après ses déclarations faites à la section d'Informations & d'Etudes et le compte-rendu de son passage à l'Exposition des Arts Plastiques.

---o---

### A LA SECTION D'INFORMATIONS & D'ETUDES

Pendant plus d'une heure, M. SCAPINI s'est entretenu avec l'Equipe directrice du Mouvement Pétain. M. le Capitaine MECHET, dont on sait la part qu'il a prise à l'essor du M.P. du VI/G, était présent.

KÆELIN, responsable de la Section d'Informations & d'Etudes, présente un bilan rapide de l'activité au Camp et dans les Kdos. Il affirme l'étroite solidarité de tous derrière le MARECHAL. Ensuite, PLANTIER soumit à l'attention de M. l'Ambassadeur quelques-uns des problèmes qui préoccupent particulièrement la conscience des camarades du VI/G.

M. SCAPINI a félicité le Mouvement Pétain. Il a également apporté des précisions que sa qualité d'intermédiaire direct entre le MARECHAL et les prisonniers rend particulièrement précieuses. En voici un bref résumé :

#### DES PAROLES FRANÇAISES : M. SCAPINI PARLE :

##### - LA SITUATION GENERALE.-

La France se trouve dans une situation exceptionnelle depuis 1940. Il est extrêmement difficile de la bien comprendre. La guerre qui continue dans le Monde a posé des problèmes insoupçonnés. L'essentiel est de ne jamais perdre la France de vue. Pour nous guider, une seule autorité : le MARECHAL, Chef de l'Etat français.

##### - LA POSITION DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS.-

L'un des objectifs essentiels de la politique française depuis 1940 est de trouver un terrain d'entente entre la France et l'Allemagne afin d'éviter des massacres périodiques et stériles. Cela exige de part et d'autre des efforts réciproques qui ne trouveront leur couronnement que lorsque la situation internationale sera éclaircie.

Depuis 1940, le souci dominant du MARECHAL est de maintenir à la France "la tête hors de l'eau". Le Chef de l'Etat a toujours choisi ses ministres dans ce sens. Actuellement, le Président LAVAL doit faire face à une tâche accablante. Il faut faire vivre le Pays malgré la disette. Le pays vit : c'est la preuve que le gouvernement fait tout son devoir.

##### - LA DISSIDENCE.-

En principe, la désobéissance de hauts fonctionnaires est inadmissible, à plus forte raison lorsqu'elle précipite le pays dans une

situation désespérée. Car les résultats de la dissidence ont été les suivants :

Pour la France, l'occupation totale du territoire, la perte de l'Empire, de l'armée, de la marine, l'élimination de l'échiquier international.

En Afrique du Nord même, les dissidents et les émigrés sont considérés comme des mercenaires par les Anglais et les Américains qui les utilisent pour la défense de leurs intérêts propres. Quand le Roi d'Angleterre se rend à Alger, il est reçu par les troupes anglaises. Le Chef de la dissidence est simplement invité à déjeuner.

La désobéissance aux ordres du MARECHAL a donc fait tout perdre et rien gagner.

-----o-----

=====

--:--! LA TRANSFORMATION DES P.G. EN TRAVAILLEURS CIVILS! :--:--

=====

Les déclarations faites par M. l'Ambassadeur SCAPINI à ce sujet revêtent une importance particulière sur laquelle nous attirons l'attention de tous les camarades.

La question de la transformation du statut des prisonniers de guerre est d'origine purement française. Elle reste incompréhensible si l'on ne remonte pas aux origines mêmes des négociations entre la France et l'Allemagne au sujet des P.G.

M. SCAPINI rappelle les conditions difficiles où il a accepté la charge de défendre les intérêts des P.G. français, ainsi que les résultats substantiels obtenus par lui : libération des aînés de 5 enfants pères de 4 enfants, anciens combattants. Il note que le problème prisonnier a été dominé par quelques faits extérieurs de la plus haute importance.

Le premier fut, le 13 décembre, le second l'évasion du Général Giraud, le troisième la dissidence des généraux de l'Armée d'Afrique dont plusieurs, anciens prisonniers, avaient été libérés par l'Allemagne sous condition de ne pas reprendre les armes.

Enfin, la prolongation de la guerre germano-soviétique fit passer pour l'Allemagne le problème prisonnier du plan militaire au plan Travail. Il devenait impossible d'obtenir une libération massive de prisonniers devenus de la main d'oeuvre industrielle et agricole.

Lorsque l'Allemagne manifesta l'intention de réquisitionner la main d'oeuvre civile dans les pays occupés, le gouvernement français fut amené à prendre en mains l'affaire pour deux raisons :

1/- éviter les abus criants par une mobilisation rationnelle du travail.

2/- obtenir des compensations du côté prisonnier.

Ne pouvant obtenir la libération de plus de 100.000 prisonniers, le gouvernement français fut amené à demander la transformation de 250.000 P.G. en travailleurs civils en Allemagne même.

Pourquoi cette demande ?- Le gouvernement avait trois préoccupations : enlever aux hommes la hantise du barbelé, favoriser le relèvement de leur salaire et leur procurer une permission leur permettant



Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de présenter à votre Excellence les différentes sections du Mouvement Pétain du Stalag VI/G :

- La SECTION D'INFORMATIONS & D'ETUDES, chargée d'étudier la doctrine de la Révolution Nationale, fait connaître celle-ci aux camarades du camp et des Kdos par l'édition d'un "Bulletin du Mouvement Pétain" qui tire à 700 exemplaires et paraît tous les 15 jours - et les voyages en Kdos, presque chaque semaine, de trois conférenciers.

- La SECTION "ARTS PLASTIQUES", sous la responsabilité de BOYER, ancien élève de l'Ecole des Beaux Arts de Lille, prête son concours à l'organisation des séances artistiques et à l'illustration du journal, assure la liaison entre les artistes professionnels ou amateurs du Stalag et, dans la mesure du possible, leur apporte son aide.

- La SECTION "BIBLIOTHEQUE" sous la responsabilité de SOYER, professeur agrégé d'Histoire Naturelle au Lycée Thiers à Marseille, a constitué, à côté de la bibliothèque du camp, comptant 1800 volumes, des bibliothèques de Kdos groupant un minimum de 50 volumes. Elle renouvelle ces ouvrages au fur et à mesure des arrivages de France. Chaque Kdo du Stalag est aujourd'hui pourvu de sa bibliothèque. Des échanges inter-kommandos se font par l'intermédiaire des Abschnitts.

- La SECTION "THEATRE" sous la direction de COLLET et la SECTION "ORCHESTRE" sous la direction de WERQUIN, chef de musique militaire, sont associées pour organiser au camp environ une séance tous les 15 jours. Au cours de l'année dernière, la troupe théâtrale et l'orchestre ont pu effectuer, par les camions de la Croix-Rouge, un certain nombre de sorties dans les Kdos.

Les responsables des sections Théâtre et Orchestre sont en liaison avec toutes les troupes existant dans les Kdos et mettent à leur disposition pièces de théâtre et partitions musicales. Environ les 3/4 des prisonniers du Stalag assistent à peu près régulièrement à des séances artistiques.

- La SECTION "SPORTS" sous la direction de l'adjudant IOLLIEUX, assure l'entraînement sportif de tous les amateurs et organise au camp des matches hebdomadaires de basket-ball et, depuis quelque temps, de boxe. Elle a mis au point, depuis l'année dernière, plusieurs grandes fêtes sportives. Elle se tient en contact avec toutes les équipes sportives des Kdos à qui elle procure, dans les limites de ses possibilités, le matériel sportif indispensable.

- La SECTION "UNIVERSITE", sous la direction de PLANTIER, professeur agrégé d'Histoire au Lycée Heche à Versailles, s'est préoccupée d'entretenir le goût des choses de l'esprit par de multiples conférences au camp et dans les Kdos. Elle s'est efforcée surtout d'assurer le développement de l'instruction. 16 camarades en 7 Kdos ont pu ainsi obtenir le Certificat d'Etudes Primaires.

- Le Journal du Camp : "L'ECHO DE LA HARDTHOHE", paraît chaque mois, imprimé sur 8 pages illustrées et tiré à 3.000 exemplaires. Il assure la liaison entre les différents services du Stalag et les Kdos et publie toutes les informations intéressant la vie des prisonniers du VI/G.

Les différentes sections du Mouvement Pétain sont placées sous la responsabilité générale de l'Homme de Confiance.

BILAN DE L'O.A.P.G.

Le responsable de l'O.A.P.G., Jacques BOYER, s'est exprimé en ces termes :

Monsieur l'Ambassadeur, J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le bilan de l'Œuvre d'entr'aide aux P.G. du Stalag VI/G. Au 19ème mois de sa fondation, 636 familles ont été secourues, soit la somme de 1.780.000 francs. L'Oflag VI/D, parrain du Stalag VI/G, a apporté une aide efficace s'élevant à la somme de 346.000 francs. En 19 mois, l'O.A.P.G. a recueilli une somme supérieure à DEUX MILLIONS.

BILAN DU CENTRE D'ACCUEIL.-

Raymond LOUVEAUX a présenté ainsi le Centre d'Accueil du Camp :

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le SERVICE D'ACCUEIL du Stalag VI/G.

Fondé en mars 1942, le Service d'Accueil a pour but de venir en aide à tous les camarades qui arrivent au camp démunis du nécessaire. Il les oriente vers un groupement provincial qui leur procure le soutien moral et matériel dont ils ont besoin.

Le service d'accueil assure à ses protégés l'achat des cigarettes payantes. Il les dote de linge et d'objets de première nécessité. Ses ressources lui viennent exclusivement de la générosité des prisonniers.

Depuis plusieurs mois, il a étendu son activité à travers les Kdos, soit en aidant ceux-ci à fonder leur propre service d'accueil, soit en leur apportant un soutien matériel. Ce soutien a trouvé à s'exercer tout particulièrement au cours des récents bombardements. Les Kdos sinistrés ont pu être immédiatement secourus.

=====  
**LA RÉVOLUTION NATIONALE  
AU JOUR LE JOUR**

Juin 1943. AMÉNAGEMENT DES SALAIRES DANS LA MÉTALLURGIE.

Il est fixé un salaire horaire minimum au dessous duquel il est interdit de descendre. Les salaires diffèrent suivant la localité et la catégorie professionnelle. Les salaires payés peuvent être supérieurs au maxima prévus. Toutefois, ce salaire ne pourra dépasser le chiffre obtenu en majorant de 15% le salaire minimum. Les lieux de travail sont répartis en zones territoriales. Le taux des salaires varie suivant les zones.

---o---

Juin 1943. LE SALAIRE DES TRAVAILLEURS A DOMICILE.

Les prix de façon applicables au travail à domicile doivent être calculés de manière à permettre à un travailleur d'habileté moyenne de gagner au moins le salaire minimum déterminé par la profession et la région.

---o---

Juin 1943.- LE NOUVEAU STATUT DES LOCATIONS D'HABITATION.

Une loi du 30/5 vient d'apporter de nombreux changements à la législation :

A) Immeubles construits avant le 1/8/14.

Les locations inférieures à 1.000, 600, 300 frs suivant la population des villes, sont prorogées de plein droit jusqu'au 1/7/44.

Prix des loyers. Le taux des loyers sera celui du 30/5/43.

B) Immeubles achevés après 1914.

Les prorogations restent fixées comme avant (décret du 26/9/39) les loyers et les charges stabilisées au 1/9/39.

C) Locataires travaillant en Allemagne.

Maintien dans les lieux pour la durée du contrat de travail.

-----o-----

Juin 1943. LES SALAIRES ANNUELS DES OUVRIERS AGRICOLES

M. Max Bonnaïous, Ministre de l'Agriculture, vient de fixer le salaire annuel des ouvriers et servantes de ferme, logés et nourris pour l'application du contrat concernant le "salaire différé".

-----o-----

10 Juin 43. LA CONCENTRATION DES ENTREPRISES COMMERCIALES

La concentration industrielle vient d'être étendue aux entreprises commerciales. Le but recherché est de déplacer vers l'industrie un certain nombre d'employés : environ 1/3 des employés de commerce, âgés de 24 à 50 ans. Cette mutation amènera certains commerces à fermer leurs portes.

-----o-----

11 Juin 1943. ORGANISATION DE LA PRODUCTION FORESTIÈRE

La législation en vigueur subit des modifications sensibles. Dans chaque département sera constituée une commission de recensement des coupes de bois sur pied à exploiter.

-----o-----

14 Juin 1943. LES SABOTEURS DU TRAVAIL OBLIGATOIRE SERONT SEVÈREMENT PUNIS

Le J.O. publie un texte de loi qui a pour objet de rechercher et de punir tous ceux qui auront provoqué ou facilité la désobéissance à la loi sur le S.T.O. Ils pourront être l'objet d'une mesure d'internement administratif

-----o-----

14 Juin 1943. CRÉATION DE LA FAMILLE PROFESSIONNELLE DU SPECTACLE.

La commission provisoire de cette "famille" vient d'être créée. Les personnalités les plus en vue du spectacle y siègent. Le monde des courses y est également représenté.

-----o-----

22 Juin 1943. REORGANISATION TERRITORIALE DE LA GENDARMERIE

Le nombre et les circonscriptions des légions de la gendarmerie départementale de la métropole sont modifiés.

-----o-----

1er Juillet 1943. RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

Désormais, l'enseignement postscolaire sera obligatoire pour les garçons et les filles âgés de moins de 17 ans qui ne poursuivent pas d'autres études et dont les parents exercent une profession agricole. Cet enseignement durera 3 ans. Les élèves pourront obtenir, s'ils satisfont aux examens, un certificat.

=====o=====

## LES COMMERCANTS SONT ILS DES VOLEURS

Combien de fois avons-nous entendu poser cette question et combien de fois la réponse a-t-elle été affirmative ?

Aujourd'hui, alors que l'union des Français est plus que jamais nécessaire, il faudrait que nous apprenions à mieux nous connaître pour nous estimer davantage. Pour que les Français travaillent coude à coude, il faut dissiper les malentendus.

Les bénéfices du commerçant ne sont pas constitués par la marge existant entre le prix d'achat et le prix de vente. Il s'en faut, hélas, de beaucoup ! L'établissement du prix de revient d'une marchandise est souvent pénible à établir. Quels sont les éléments qui interviennent ?

D'abord les frais généraux :

- le loyer du local commercial, souvent fort élevé, surtout dans les grands centres.
- la patente qui varie suivant les localités et suivant le commerce
- l'entretien du matériel, son renouvellement, le salaire du personnel et toutes les charges qui en découlent (assurances accident, assurances sociales, caisse de compensation.)
- les impôts de toute sorte sur les bénéfices, sur le chiffre d'affaires, les taxes d'apprentissage, l'octroi.
- l'amortissement du prix d'achat du fonds de commerce (légalement 10% tous les ans.)

Dans la boucherie par exemple, cela nous donnait en 1939 de 3 à 4 francs de frais généraux par kilo de viande. C'est à dire qu'en divisant les frais généraux par le nombre de kilogs de viande vendue dans l'année, on atteignait ce chiffre qui vous paraîtra énorme et qui pourtant est juste de 3 à 4 francs par kilo.

En augmentant son prix d'achat des frais généraux, le commerçant travaillerait donc sans bénéfice et même avec une perte certaine car d'autres éléments entrent en ligne. Il faut compter, en effet, avec les pertes possibles et celles qui sont automatiques. Songez, par exemple, que la viande perd 10% de son poids en trois jours. C'est le phénomène de la dessiccation. Il faut tenir compte aussi du crédit qui ne rentre pas. Mais il faut enfin penser au bénéfice. Vous conviendrez avec moi que lorsqu'un homme travaille il mérite un salaire. Lorsqu'il a engagé un capital, il est en droit d'en attendre un intérêt.

Faites le compte, si vous voulez d'un ménage, mari et femme, travaillant ensemble souvent 12 à 14 heures par jour et ayant engagé un capital de 100.00 francs. Et demandez-vous si ce bénéfice de 700 à 800 frs par semaine, sur lequel ils auraient du pouvoir compter, est exagéré. Je ne vous donne pas ce chiffre au hasard. Dans la boucherie, on estimait que le bénéfice par kilo de viande pouvait honnêtement être de 1 fr. Or, la vente en une semaine de 800 kilogs de viande suppose au moins, en plus du travail des deux époux, un commis. Et bien souvent, la journée commencera à 4 ou 5 heures du matin.

Ceci vous permettra peut-être de comprendre pourquoi entre les prix de gros que vous trouvez sur votre journal et le prix du beefsteack, il y a un tel écart. Veuillez tenir compte encore des morceaux qui se vendent mal ou même ne se vendent pas du tout : il y en a. Prenons le suif par exemple. Meilleure est la qualité de la bête, plus la viande est grasse. Or, le suif était racheté par les fondeurs de 0 f 80 à 1 fr. suivant la saison. Un boeuf valait 5 fr, 6 fr et même 6 fr. 50 la livre. Certains morceaux pour bouillis, pot au feu, ragoûts, ne se vendaient guère plus de 4 à 5 fr. En Eté, ils descendaient au dessous de 2 francs. A qui la faute si les morceaux à rôtir étaient si chers ? Aux ménagères ? Peut-être. Travaillant hors de chez elles, elles n'avaient pas le temps de cuisiner -ou bien elles ne savaient pas. Le boucher, lui, était obligé de rétablir l'équilibre. C'est une loi vieille comme le monde : plus un article est demandé, plus il a de valeur. Cette plus-value compense la mévente des articles dédaignés.

Pourtant, ne plaignons pas trop ces pauvres commerçants. Ils travaillent dur, c'est vrai. Ils ont des risques, c'est vrai. Ils ont des responsabilités, c'est encore vrai. Mais lorsqu'ils connaissent bien leur métier et qu'ils sont consciencieux, on ne peut dire qu'ils soient plus malheureux que les ouvriers. Ils ont en outre l'avantage énorme d'être leurs maîtres et de travailler en famille. De plus en plus, d'ailleurs, on tend à les classer dans l'artisanat.

Le commerçant -le petit commerçant plus exactement- a-t-il aujourd'hui sa raison d'être ? Est-il utile à la société ? Avant 1939 on pouvait répondre oui. Les trusts n'étaient pas contrôlés et se trouvaient aux mains de puissances financières dont le moindre souci était le bien général. Le petit commerçant - involontairement peut-être- servait d'élément modérateur. De part et d'autre, on abaissait les prix pour attirer la clientèle. La concurrence jouait donc au profit du consommateur. On peut supposer que si la disparition des petits commerçants avait laissé le champ libre aux grosses maisons, ces dernières auraient pu élever les prix à leur guise. Et il est certain par exemple que si une concurrence quelconque pouvait exister sur le marché noir, les prix y seraient moins élevés.

Dans la nouvelle organisation économique du Pays, le petit commerçant aura-t-il encore sa place ? On peut supposer que oui. Mais alors quels intermédiaires disparaîtront ? Dans quelles conditions ? Dans quelles proportions ? Ceci est une autre histoire. J'ai simplement cherché à démontrer que le commerçant est un honnête homme, gagnant son pain à la sueur de son front. Il est digne de participer à la Révolution Nationale et d'apporter sa pierre à l'oeuvre de reconstruction nationale entreprise par le Maréchal.

Raymond LOUVEAUX.

-----  
L'ACTIVITE DU MOUVEMENT PETAIN  
-----

AU CAMP  
-:-:-:-

Le 14 Juillet à 20 heures, la presque totalité des camarades présents au camp s'est réunie au Théâtre afin d'écouter le compte-rendu des déclarations faites par M. l'Ambassadeur SCAPINI au Mouvement

Pétain. KAELIN rappela ce qu'était le Mouvement Pétain et le but très simple et très clair qu'il poursuit : travailler à la restauration de la France par l'union des Français sous le signe du MARECHAL. PLANTIER exposa ensuite les réponses faites par M. l'Ambassadeur aux questions qu'il lui avait posées.

Au cours de la réunion, une minute de silence fut observée, afin d'honorer, en ce jour de 14 juillet, la mémoire de tous les Français morts pour la Patrie depuis 1939.

Le 20 Juillet, KAELIN a redit au REVIÉ - HARDTHOHE les paroles de M. l'Ambassadeur SCAPINI.

-----o-----

Le mois de juillet a amené peu de lettres au M.P. (Kdos 334 - 549 121). Par contre, les visites ont été nombreuses : Hommes de confiance des Kdos 786 - 8 - 575 - 238 - 677 - 592 - 610 - 121 - 572 - 407 - 218, ainsi que DUCREUX, de l'Abschnitt IX. A tous ces camarades a été remise la documentation la plus récente.

Le 23 juillet, KAELIN a assisté à la réunion des H. de C. d'abschnitt à BONN. Il a demandé à ces derniers de se mettre en rapport avec les Kdos qui désirent la visite d'un conférencier du M.P.

-----oOo-----

#### DANS LES KOMMANDOS

=====

Parti le 16 juillet de la HARDTHOHE, KAELIN s'est rendu au Kdo 379 à UTHWEILER, mais ne pouvant y passer la nuit faute de place, il a poursuivi son voyage jusqu'au 374 à BERGHAUSEN. Il s'est longuement entretenu avec l'H. de C. jusqu'à l'arrivée des 34 camarades répartis dans les différentes fermes de la région. A 20 heures, il a fait son exposé sur la "Révolution Nationale" et le Mouvement Pétain et donné un bref résumé de la visite de M. l'Ambassadeur SCAPINI le 10 juillet. Des discussions familières terminèrent la soirée.

Le 17 juillet, notre globe-trotter repartait pour UTHWEILER. Il joignait à son travail l'H. de C. du 379 et nouait avec lui des liens très cordiaux. A 19 h.30, les 13 camarades du Kdo se pressaient autour du nouvel arrivant. Cette soirée fut placée sous le signe de l'amitié et d'une parfaite communion de vues. A son grand regret, KAELIN dut quitter ces charmants camarades pour rejoindre le Kdo qui l'avait hébergé la nuit précédente. Ce fut une promenade nocturne où le vélo relaya le "tortillard".

La visite prévue pour le 18 juillet au Kdo 225 n'a pu avoir lieu : deux jours auparavant les camarades de ce Kdo avaient été transformés en travailleurs civils. Mais le soir à 20 heures, les 28 camarades du 412 dont BERLOT est l'H. de C. entendirent KAELIN qui leur montra que le redressement de la France dépendait de nous-mêmes et de notre union.

Partout, le conférencier a apporté l'amical souvenir de Roger HOCHÉ. Il leur a rappelé ses paroles : "Où que je sois, il y aura toujours dans mon cœur une grande place pour le VI/G." KAELIN transmet également le salut fraternel du nouvel H. de C. PETIT et leur demanda de reporter sur ce dernier toute la confiance qu'ils avaient en son prédécesseur.

COMMUNICATIONS DE L'HOMME DE CONFIANCE

=====

DOCUMENTS SOUMIS À LA SIGNATURE DES P.G.-

Je rappelle aux Hommes de Confiance des Kdos les règles relatives à la forme des documents soumis à la signature des P.G.

Les documents doivent être datés et signés par l'intéressé qui aura soin de mentionner : nom, prénom, date de naissance, grade et unité, profession et domicile, no de prisonnier, no de Kommando.

Les sous-officiers agissant comme témoins devront indiquer leur nom, prénom, grade et formation militaire et apposer leur signature au dessous de celle de l'intéressé.

Pour les procurations et les pouvoirs, l'intéressé devra faire précéder sa signature de la mention : "BON POUR POUVOIR."

Tous les documents doivent, pour être valables, être écrits à l'encre.

Me transmettre les documents après établissement pour légalisation et acheminement.

ENVOI D'ÉTIQUETTES EN AMÉRIQUE.-

Le Comité international de la Croix-Rouge fait connaître que, selon les dernières informations reçues de la Croix-Rouge américaine, les Prisonniers de guerre de nationalité autre que britannique et américaine ne pourront à l'avenir recevoir des colis individuels nominatifs des Etats-Unis d'Amérique que si ceux-ci sont expédiés par les proches parents de l'intéressé.

Il est donc inutile d'adresser à l'heure actuelle des étiquettes à des comités ou organisations de secours en U.S.A.

AUX CAMARADES BORDELAIS.-

En réponse à la demande que je lui avais adressée, le Maire de Bordeaux me fait savoir, en date du 19 juin 1943 que : "les divers contrôles de P.G. étant établis par lettre alphabétique ou par arrondissements, il n'a pas été possible de rétablir la liste des prisonniers de Bordeaux internés au Stalag VI/G."

Il signale cependant "qu'il a été mis à la disposition des familles sinistrées de P.G. des cartes postales spéciales ayant priorité sur toutes correspondances, afin de leur permettre de rassurer leurs parents éloignés."

POUR L'ANCIEN HORLOGER DU VI/H.-

Je serais reconnaissant aux H. de C. des Kdos de rechercher l'ancien horloger du VI/H. L'H. de C. du VI/J me signale qu'il détient une montre-bracelet marque Précis, donnée en réparation par BERNINI Pierre VI/F 16276 alors que ce dernier était au Kdo 454. Si la montre est encore en la possession de notre camarade horloger, qu'il veuille bien me la faire parvenir. Je l'expédierai à BERNINI St. VI/J.

-----

NOTE AUX AGENTS DES P.T.T.-

Possédant quelques exemplaires du journal "P.T.T. Informations" et quelques circulaires concernant la Réforme administrative, les camarades postiers, actuellement en Kdo sont priés de vouloir bien m'envoyer leur nom et matricule par l'intermédiaire de l'H. de C.

Robert ANGLADE, VI/E 2388 - Chef de Groupe des Postiers du VI/G

